

PRÉSIDENTIELLE 2022 : NE MANQUONS PAS LE RENDEZ-VOUS DES TERRITOIRES !

l'occasion de la précédente élection présidentielle en 2017, l'APVF avait publié un Manifeste annonçant « Il est venu le temps des collectivités à taille humaine ». Le quinquennat qui s'achève a prouvé que cette prédiction était fondée. En effet, cette mandature a été celle de la montée en puissance de l'enjeu territorial et de la prise de conscience du nécessaire dépassement du prisme du «tout métropole ». Nous avons bel et bien assisté à un changement d'époque.

Deux actes ont scellé ce qui s'apparente à une mutation de fond. Le premier est celui du mouvement des Gilets Jaunes qui a mis en évidence les difficultés, les craintes, et parfois les souffrances d'une partie de la France périphérique face à la déliquescence des services publics, tandis que le grand débat national lancé pour faire face à cette crise par le Président de la République signait la reconnaissance du rôle des élus locaux comme médiateurs et acteurs dans les situations de crise.

Le deuxième acte est bien sûr celui de la crise sanitaire et de la pandémie de Covid-19 qui dure depuis plus de deux ans et qui a brutalement révélé les dysfonctionnements de notre système de soins, les défaillances d'une organisation hypercentralisée et les inégalités territoriales qu'elles engendrent.

Pourtant, et notamment dans les Petites Villes, les collectivités territoriales ont fait preuve de résilience et ont permis, dans le fonctionnement des services publics locaux, dans les écoles, dans la mise en place des centres de vaccination, de combler les défaillances d'une gestion sanitaire parfois chaotique exercée de façon solitaire par l'État.



Le nouveau quinquennat doit être celui des retrouvailles entre l'État et les collectivités



Est ainsi revenue en force l'idée de proximité et de décentralisation à laquelle l'adoption toute récente par le Parlement de la loi 3DS ne répond que très partiellement. Tout en ayant besoin de stabilité institutionnelle et encore plus de visibilité budgétaire et financière, unanimement les élus locaux attendent un nouveau souffle de décentralisation mais aussi de déconcentration.

Ils attendent de pouvoir gérer et décider leurs projets de territoires à l'échelle des bassins de vie, avec les moyens financiers adéquats et en assurant davantage de solidarité entre communes. Ils attendent également un renouveau des relations entre l'État et les collectivités territoriales basé sur la confiance. Force est de constater que celle—ci n'a pas toujours été au rendez-vous ces dernières années, dans cette optique le nouveau quinquennat doit être celui des retrouvailles entre l'État et les collectivités. Il s'agit d'un enjeu majeur pour le pays.

À cette fin, persuadés que les Petites Villes détiennent une part de l'avenir de notre pays, l'APVF adresse aux candidats à l'élection présidentielle cette contribution thématique en leur demandant de se positionner clairement sur les propositions et préconisations qu'elle contient.

Christophe Bouillon Président de l'Association des Petites Villes de France Maire de Barentin





Loïc Hervé Président délégué de l'Association des Petites Villes de France Sénateur de la Haute-Savoie

LES 8 GRANDES PRIORITÉS DES PETITES VILLES

GARANTIR la santé de proximité dans tous les territoires en répondant à l'urgence tout en préparant l'avenir : réguler l'installation des médecins libéraux, mettre en place un conventionnement sélectif, créer des Territoires Prioritaires de Santé autour des Petites Villes, s'appuyer sur les réseaux de proximité (pharmaciens, infirmiers...).

INVESTIR dans l'éducation et notre jeunesse durement éprouvée par la période de confinement, agir pour tous ces jeunes désorientés qu'il faut de nouveau réenchanter, tant ils représentent, incarnent et sont l'avenir de nos Petites Villes.

RENOUER avec le lien social, en accompagnant les solidarités multigénérationnelles et l'autonomie résidentielle de nos seniors, en dynamisant les politiques publiques de proximité au service de l'animation, de l'accès aux pratiques culturelles et de l'inclusion numérique.

RÉSORBER les fractures territoriales en assurant une répartition équitable des crédits de l'État sur l'ensemble du pays, en accélérant et en pérennisant le programme Petites Villes de Demain, en maintenant les services publics locaux, en lançant un plan ambitieux et concerté d'investissement pour les petites lignes ferroviaires et en assurant l'accès au très haut débit sur tous les territoires.

RÉUSSIR la transition écologique des Petites Villes et de leurs territoires en faisant des opérateurs de l'État les «bras armés» des collectivités, en soutenant les mobilités vertes du quotidien, en préservant l'émergence des filières courtes et de l'économie circulaire.

AGIR pour un habitat plus sobre, sain et confortable par des incitations fiscales à la rénovation des logements.

ÉTABLIR un véritable contrat de confiance entre l'État et les collectivités, en établissant une contractualisation équilibrée et déconcentrée sur la mandature, en garantissant l'autonomie financière des Petites Villes et l'évolution des dotations selon l'inflation, afin que nos Petites Villes puissent investir et proposer les services de proximité et les équipements publics dont nos habitants ont besoin.

PROTÉGER les Maires et les élus locaux contre les violences et les agressions et poursuivre l'amélioration des conditions d'exercice de leur mandat.

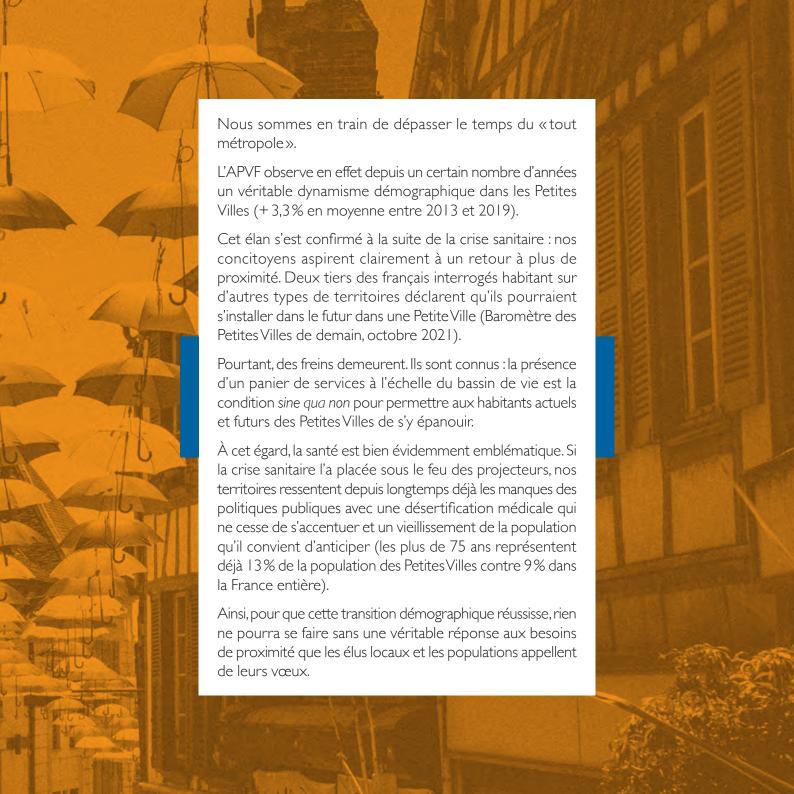
s o m m a i r e

VIVRE MIEUX DANS LES PETITES VILLES PAGE 6

DES MOYENS AU SERVICE DES PETITES VILLES PAGE 26

LES 15 PROPOSITIONS DE L'APVF AUX CANDIDATS À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE PAGE 34





LA SANTE DE PROXIMITÉ : RÉPONDRE À L'URGENCE ET PRÉPARER L'AVENIR

a crise sanitaire met en évidence les carences et les failles d'un système de soins hyper centralisé ne laissant que très peu de place aux élus locaux, qui pourtant ont été en première ligne. Il faut répondre tout d'abord à l'urgence en luttant contre le fléau de la désertification médicale, mais aussi préparer l'avenir avec une gouvernance des politiques de santé plus territorialisée afin de pouvoir anticiper les grandes mutations de la population.

L'APVF PROPOSE

LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

Réguler l'installation des médecins libéraux avec la mise en place temporaire d'un conventionnement sélectif et un objectif d'au moins | médecin pour | 000 habitants.

S'appuyer sur l'ensemble des professions de santé en impliquant le réseau des officines de pharmacie et en développant fortement la pratique avancée infirmière et les assistants médicaux.

Créer des Territoires Prioritaires de Santé pour une approche véritablement transversale de l'accès aux soins.

L'APVF PROPOSE

BÂTIR UNE POLITIQUE DE SANTÉ CONCERTÉE ET DE PROXIMITÉ

Réformer la gouvernance des ARS avec un poids accru des élus locaux dans le conseil d'administration et un rôle plus important des délégations départementales de l'ARS.

Renforcer le rôle des hôpitaux de proximité en complémentarité avec les grandes structures, et décréter un moratoire sur les fermetures de services hospitaliers.

Sortir de la logique purement financière imposée par la tarification à l'activité (T2A) et revenir à un système centré sur la qualité du soin.

ANTICIPER LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Faire du Maire l'ensemblier des politiques du vieillissement autour de contrats locaux de longévité.

Confier aux communes la coordination des actions de lutte contre l'isolement, en dotant les Centres communaux d'action sociale (CCAS) de moyens spécifiques.

Amplifier le volet «Bien-vieillir» dans le programme Petites Villes de Demain.

Aider à l'adaptation des logements au vieillissement en privilégiant notamment l'habitat inclusif.

Réformer et amplifier le financement des services d'aides à domicile et rendre attractifs les métiers du grand âge.



Dans nos Petites Villes, la proximité est une valeur ajoutée pour nos habitants. C'est encore plus vrai pour l'accès aux soins : la désertification médicale est à juste titre vécue comme une fracture territoriale!

Nathalie Nieson Maire de Bourg-de-Péage (26) Vice-présidente de l'APVF

POUR UNE POLITIQUE DU LOGEMENT ADAPTÉE AUX PETITES VILLES

lors que le logement a été le grand absent du grand débat national, la crise des Gilets Jaunes n'étant pas partie des grandes villes, la problématique du logement dans la France périphérique n'est pas de moindre ampleur: entre la vacance des logements prégnante dans les Petites Villes, la dégradation et la paupérisation de leurs centres-anciens, les besoins en rénovation pour favoriser la mixité sociale, l'étalement urbain qui pose la question de la mobilité, le logement constitue bien une réponse aux fractures territoriales et sociales qui se creusent dans notre pays.

L'APVF PROPOSE

INCITER À LA RÉHABILITATION DES LOGEMENTS ANCIENS

Inciter fiscalement à l'acquisition (TVA réduite et baisse des droits de mutation avec compensation) et à la rénovation (pérennisation des dispositifs Denormandie et Malraux) des logements anciens.

Flécher les dispositifs nationaux de soutien sur la réhabilitation des zones détendues et en renforcer les moyens.

Étendre le périmètre d'action de l'ANRU au-delà des quartiers de politique de la ville.

Poursuivre les programmes de rénovation thermique et de réhabilitation de logements locatifs sociaux.

L'APVF PROPOSE

FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE

Réserver une partie des aides à la pierre aux territoires détendus, et revaloriser leurs montants.

Renforcer les moyens des bailleurs sociaux en sécurisant leur trésorerie.

Réorienter une partie de la défiscalisation « Pinel » vers le logement social et l'accession sociale.

PENSER LA VILLE DE DEMAIN

Créer un Observatoire régional du patrimoine vacant pour favoriser la connaissance du foncier disponible.

Étendre les procédures simplifiées d'acquisition des biens sans maître ou en état d'abandon manifeste ainsi que le droit d'expropriation pour la création de réserves foncières.

Territorialiser davantage la politique de lutte contre l'artificialisation des sols.



Permettre l'accès à un logement digne pour tous passe, entre autre, par la réévaluation des aides à la pierre, par la maîtrise des coûts du foncier, par un plan ambitieux de rénovation thermique et par l'accompagnement des villes en vue d'assurer la création de services publics pour bien accueillir les populations.

Charlotte Blandiot-Faride Maire de Mitry-Mory (77) Vice-présidente de l'APVF

RÉPONDRE AUX BESOINS DE PROXIMITÉ

a crise sanitaire a mis en lumière les nouvelles attentes d'une société au sein de laquelle la notion de proximité est valorisée. Le dynamisme démographique dans les Petites Villes, amplifié ces dernières années, impose d'une part, d'augmenter tant la capacité que la qualité des équipements publics, et d'autre part de faciliter l'accès aux services publics des populations. Elles doivent pouvoir apprendre dans de bonnes conditions, accéder à une offre culturelle de qualité, disposer de solutions numériques faciles d'accès, vivre en sécurité...

L'APVF PROPOSE

ÉDUCATION: PRÉPARER L'ÉCOLE DU XXI° SIÈCLE

Mieux coordonner la prise de décision nationale avec les contraintes d'investissement de temps long au niveau local.

Adopter une approche du bâti scolaire au service de la pédagogie.

L'APVF PROPOSE

SOUTENIR ET VALORISER LA VIE ASSOCIATIVE DANS LES PETITES VILLES, NOTAMMENT DANS LE DOMAINE CULTUREL

Favoriser la validation des acquis de l'expérience (VAE) acquise au sein des associations, faciliter la certification des compétences des responsables associatifs et étendre la reconnaissance du Passeport Bénévole au plus grand nombre d'administrations publiques.

Encourager le développement des «territoires de l'art» en favorisant l'itinérance culturelle dans les Petites Villes pour garantir un accès de proximité à la culture.

SÉCURITÉ: REPENSER LE RÔLE DE LA POLICE MUNICIPALE

Adopter une doctrine de l'emploi de la police municipale, clairement distinct de celui de la police nationale dans le cadre du *continuum* de sécurité.

Harmoniser les conditions d'embauche des policiers municipaux pour limiter la concurrence entre les communes.

Garantir le déploiement et une hausse des effectifs de la police nationale et de la gendarmerie dans les Petites Villes.

L'APVF PROPOSE

RÉSORBER LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Ne pas se résoudre à laisser des communes sur le bord du chemin numérique, en assurant un accès au très haut débit sur tout le territoire.

Faire du numérique un outil de cohésion sociale à travers la pérennisation des conseillers numériques.

Encourager le développement des Maisons France Service et les outils garantissant leur accessibilité.



Étre petite n'empêche pas d'être ambitieuse! Répondre aux préoccupations quotidiennes grâce à la proximité tout en proposant des services de qualité à la population, voilà la force de nos Petites Villes.

Camille Pouponneau
Maire de Pibrac (31)
Membre du Bureau de l'APVF





POUR UN RÉÉQUILIBRAGE TERRITORIAL PAR LA RELANCE ÉCONOMIQUE

es Petites Villes sont riches. Riches de leurs commerçants, de leurs artisans, de leurs industries – 70% des emplois industriels se situent dans des villes de moins de 20 000 habitants. Riches également d'un certain mode de vie en rupture avec celui des métropoles. Pour l'ensemble de ces raisons, les Petites Villes attirent de plus en plus. Mais pour être à la hauteur de cette attractivité nouvelle, les Petites Villes doivent être accompagnées. Le plan de relance peut être l'occasion d'assurer ce rééquilibrage territorial tant attendu.

L'APVF PROPOSE

RÉÉQUILIBRER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES

Réformer les dispositifs de soutien à l'investissement local pour une répartition plus équilibrée et transparente des crédits.

Mieux associer les Maires à l'élaboration des Contrats de Relance et de Transition Écologique (CRTE), via un renforcement de la conférence des Maires, pour assurer une réelle stratégie de développement territorial.

Améliorer les outils de mesure de l'emploi des crédits pour assurer leur équitable répartition sur l'ensemble du territoire.

Assurer des moyens en ingénierie et en financements pour répondre aux différents appels nationaux et européens.

Assurer la protection du régime d'octroi de mer dans les collectivités d'outre-mer.

PERMETTRE AUX MAIRES DE MIEUX ACCOMPAGNER LE TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

Accroître les compétences des Maires en matière de gestion du foncier.

Donner un plus grand pouvoir de taux fiscal pour moduler les incitations à l'installation.

Permettre un soutien aux acteurs économiques en période de crise.

L'APVF PROPOSE

- SOUTENIR L'ÉCOSYSTÈME ÉCONOMIQUE LOCAL

Encourager le développement des circuits courts.

Assurer l'accès à l'ensemble des entreprises au très haut débit ou à la fibre.

Favoriser l'accompagnement du tissu de TPE/PME et mieux les associer à la stratégie de développement du territoire.

Développer les coopérations économiques au niveau du bassin de vie.



Il y a urgence économique, sociale et environnementale à sortir de l'impasse de la métropolisation en redonnant à nos villes la capacité d'être les forces motrices d'un développement local vertueux.

Laurence Porte Maire de Montbard (21) Membre du Bureau de l'APVF

POUR UNE ATTRACTIVITE RENOUVELÉE DES PETITES VILLES

'enjeu de l'attractivité des Petites Villes n'est pas qu'une question économique. Il s'agit également d'un enjeu de cohésion sociale. C'est pourquoi le programme Petites Villes de Demain répond à une demande ancienne de l'APVF en ce qu'il permet une revitalisation des Petites Villes. Cette approche doit à présent être étendue et approfondie à l'ensemble du tissu économique local.

L'APVF PROPOSE

UNE POLITIQUE DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Garantir un accès aux services publics de proximité

Créer un fonds national de solidarité territoriale, alimenté à parité par les métropoles à proportion de leur richesse, et par l'État

L'APVF PROPOSE

UNE LUTTE CONTRE LA FRACTURE TERRITORIALE

Rétablir l'équité fiscale entre le commerce de centre-ville et le e-commerce avec une fiscalité plus forte sur les grandes plateformes de e-commerce et notamment sur leurs entrepôts qui financerait une baisse de charge sur le commerce de centre-ville.

Lancer un plan national ambitieux de résorption des friches industrielles et commerciales.

Créer des zones franches commerciales en périmètres restreints au cœur des Petites Villes les plus touchées.

FAIRE DES PETITES VILLES LE TERRAIN DE LA RÉINDUSTRIALISATION

Développer une coopération systématique avec le programme «Territoires d'Industrie » dans une logique de projet de territoire, en lien avec les CRTE.

Faire coïncider la carte de la production et la carte de la formation en développant la formation professionnelle, notamment en développant des antennes locales du CNAM.

Garantir le prolongement des zones de revitalisation rurale et de leurs exonérations fiscales au-delà de 2023.

L'APVF PROPOSE

RENFORCER LE PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN

Prolonger dès maintenant le programme PVD au-delà de 2026.

Créer un volet investissement ambitieux et pluriannuel pour accompagner les projets de revitalisation.

Ajouter un volet «Industrie» au programme PVD.

Renforcer le soutien à l'investissement et rétablir un dispositif de type FISAC qui pourrait notamment accompagner la transformation numérique des commerçants et des artisans.



Les Petites Villes de Demain, par la diversité de leurs terroirs et de leurs ressources, par leur créativité, sont les richesses qui irriguent nos métropoles.

Jean-Michel Perret *Maire de Saint-Hilaire-de-Brethmas (30)*

RÉUSSIR LATRANSITION ÉCOLOGIQUE PAR ET POUR LES PETITES VILLES

La crise du Covid a mis au premier plan les enjeux écologiques et de résilience. Elle a aussi prouvé que les Petites Villes de par leurs caractéristiques mais aussi leur taille étaient le bon échelon pour répondre à ces défis. Les Petites Villes sont touchées de plein fouet par le dérèglement climatique et les intempéries de plus en plus fortes à l'image des inondations de Trèbes. Elles sont aujourd'hui également affectées fortement par la crise énergétique et la hausse spectaculaire et structurelle des prix de l'énergie pour les particuliers mais aussi les collectivités. Les Petites Villes sont dans le même temps au premier plan de la transition écologique et de la lutte contre le changement climatique. C'est dans les territoires que se trouve le foncier disponible pour installer des panneaux solaires ou développer des usines de méthanisation. Le verdissement de l'agriculture et de la mobilité passent également par l'échelon local. Les solutions pour réussir la transition écologique sont avant tout pensées et mises en œuvre dans les territoires. Pour mettre en œuvre cette transition, les élus locaux se sentent toujours aussi seuls et les retards s'accumulent. Les réponses apportées par le Gouvernement via la loi énergie climat, la loi AGEC ou encore la loi climat et résilience ne sont pas à la hauteur de l'enjeu comme le souligne le Haut Conseil pour le Climat. Elles ne permettent pas de répondre aux défis de la transition écologique dans les Petites Villes : économie circulaire, énergies renouvelables locales, mobilité durable, agriculture verte. Les politiques écologiques manquent d'ambition et sont encore insuffisamment territorialisées. Il faut « penser global, pour agir local » et mettre les territoires au cœur de la transition écologique. L'APVF appelle de ses vœux une transition écologique par et pour les territoires.

L'ÉCOLOGIE PAR LES PETITES VILLES

a transition écologique ne pourra se faire sans l'échelon local et les Petites Villes qui innovent et portent la transition écologique au quotidien. C'est pourquoi l'APVF plaide pour une refonte de la gouvernance écologique avec notamment un renforcement de la place de la commune dans la mise en œuvre mais aussi l'élaboration des politiques environnementales. Cette territorialisation de la transition écologique implique également un renforcement des moyens financiers mais aussi techniques alloués aux territoires.

L'APVF PROPOSE

UNE TRANSITION AVANT TOUT FONDÉE SUR LE LOCAL

Impliquer les communes dans l'élaboration des politiques écologiques en faisant notamment du Conseil national de la transition écologique un véritable organe de concertation mais aussi de décision.

Élaborer la programmation pluriannuelle de l'énergie en partant de ce qui se fait localement et notamment des SRADDET et PCAET.

Renforcer le pouvoir des Maires sur les déchets sauvages, la lutte contre les pesticides ou encore l'eau et assainissement

UNE TRANSITION QUI DONNE LES MOYENS AUX TERRITOIRES D'AGIR

Créer une dotation verte allouée aux collectivités pour relever le défi de la transition écologique dans les territoires.

Flécher les retombées fiscales liées à la production d'énergies renouvelables sur les territoires qui les accueillent

Faire des opérateurs de l'État comme l'ADEME ou le Cerema les véritables « bras armés » des collectivités en les territorialisant davantage mais aussi en leur donnant plus de moyens.



Grâce à leur agilité, grâce à leur réactivité, grâce aussi à leur grande proximité avec la population, les Petites Villes pourront porter des projets environnementaux ambitieux, audacieux et adaptés aux territoires si les marges financières indispensables leurs seront attribuées.

Pierre AschieriMaire de Mouans-Sartoux (06) Membre du Bureau de l'APVF

L'ÉCOLOGIE POUR LES PETITES VILLES

a transition écologique se fera par mais aussi pour les Petites Villes. Elle est une opportunité à ne pas manquer pour redynamiser, verdir et décarboner nos territoires touchés de plein fouet par la désindustrialisation. L'enjeu est écologique mais aussi économique, industriel et territorial. Pour mettre cette transition au service des collectivités et des Petites Villes, l'APVF défend une réindustrialisation verte de nos territoires mais aussi une transition qui les désenclave tout en les décarbonant et plaide pour une politique plus ambitieuse en matière d'économie circulaire, de déchets mais aussi de sobriété.

L'APVF PROPOSE

UNE TRANSITION QUI DÉSENCLAVE NOS TERRITOIRES TOUT EN LES DÉCARBONANT

Soutenir la mobilité verte du quotidien via notamment une TVA réduite à 5,5 %.

Lancer un plan ambitieux et concerté d'investissement dans le ferroviaire, et notamment dans les petites lignes, mais aussi dans toutes les mobilités collectives essentielles à nos territoires.

Développer la mobilité multimodale dans les Petites Villes en se fondant sur le MaaS (Mobilité comme un service) mais aussi en créant les infrastructures nécessaires à son développement.

L'APVF PROPOSE

UNE TRANSITION QUI CONTRIBUE À LA RELANCE DE NOS TERRITOIRES

Élaborer en concertation avec les collectivités un grand plan d'investissement pluriannuel dans les énergies durables (biogaz, réseaux de chaleur, solaire notamment) qui contribuent à la réindustrialisation verte de nos territoires

Éradiquer les passoires thermiques publiques et privées, via une politique de soutien financée et claire fondée notamment sur les Agences locales de l'énergie et du climat (ALEC), qui permettra en outre de limiter l'impact de la hausse des prix de l'énergie.

L'APVF PROPOSE

UNE TRANSITION QUI VERDIT NOS TERRITOIRES

Assurer un développement des énergies renouvelables ambitieux et équilibré via notamment la régionalisation des appels d'offre nationaux.

Accélérer et accompagner le verdissement de la commande publique mais aussi de l'agriculture et les circuits courts.

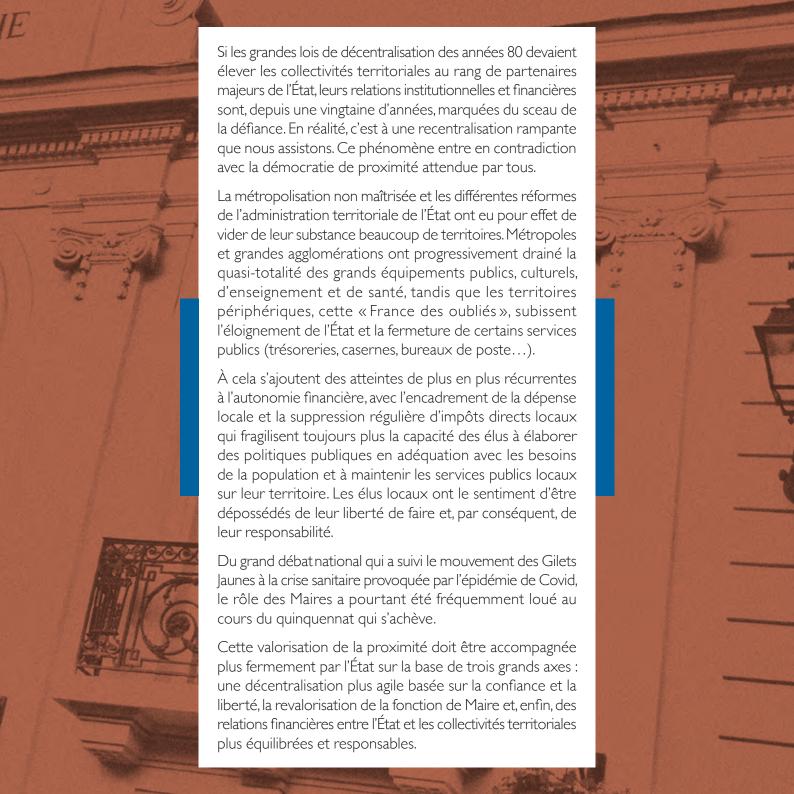
Tendre vers l'objectif de zéro plastique dans les fleuves et les océans en soutenant l'économie circulaire et notamment le développement du vrac et de la simplification du geste de tri.



Donner les moyens aux Petites Villes d'investir dans la transition écologique c'est agir pour améliorer le pouvoir de vivre des habitants, le cadre de vie de nos territoires et co-construire des politiques publiques ambitieuses pour faire face au défi du réchauffement climatique.

Stéphane Baudry Maire de Saint-Maixent-l'École (79)





UNE DÉCENTRALISATION BASÉE SUR LA CONFIANCE ET LA LIBERTÉ

e la stabilité institutionnelle, mais une flexibilité opérationnelle. Les Maires des Petites Villes doivent être en mesure de se projeter vers l'avenir et de s'atteler aux grands défis des transitions. Pour une décentralisation réussie et véritablement achevée, l'État doit faire confiance aux élus locaux en leur laissant les marges de liberté nécessaires pour un exercice efficace de leurs fonctions. Il est temps de mettre fin aux rigidités anciennes et de laisser les collectivités s'organiser en intelligence. Au-delà d'une nouvelle loi de décentralisation, au demeurant nécessaire, la décentralisation est avant tout une pratique et un état d'esprit ainsi qu'une certaine conception de la démocratie.

L'APVF PROPOSE

ADAPTER LE DROIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES AUX SPÉCIFICITÉS LOCALES

Transférer les déclarations d'utilité publique des projets publics locaux et les autorisations environnementales au bloc local.

Permettre des transferts pleins et entiers de compétences entre deux collectivités locales de niveaux différents.

RENFORCER LA GOUVERNANCE LOCALE

Transformer la CTAP en un Conseil local de l'action publique (CLAP) aux missions renforcées, à la composition resserrée et se réunissant à fréquence régulière.

Doter de vrais pouvoirs la conférence des Maires au sein des intercommunalités.

L'APVF PROPOSE

RÉARMER L'ÉTAT DANS LES TERRITOIRES

Créer des délégués départementaux au sein de l'ANCT

Stopper l'hémorragie des emplois dans les préfectures et les souspréfectures.



La crise a montré l'importance de redonner des marges d'organisation aux acteurs locaux et de simplifier les circuits de décision. Dans bien des domaines, l'administration d'Etat continue d'appliquer des procédures d'appréciation et d'autorisation préalable qui n'ont plus lieu d'être.

Harold Huwart Maire de Nogent-le-Rotrou (28) Vice-président de l'APVF

REVALORISER LA FONCTION DE MAIRE

u-delà des mots qui leur sont adressés, les Maires attendent des actes pour les conforter. Encore aujourd'hui, les violences verbales contre les Maires sont quotidiennes, les menaces contre leur personne ou leurs biens sont fréquentes, et les agressions physiques croissantes. Pour répondre à cette crise démocratique, les Maires ont besoin que leurs plaintes soient systématiquement suivies d'effet par les Procureurs. Par équité et par souci de redonner une attractivité à leurs fonctions auprès des actifs, les Maires sont également en attente d'une indemnisation à la hauteur de leur engagement, et d'une rationalisation des conditions d'engagement de leur responsabilité pénale.

L'APVF PROPOSE

PROTÉGER LES MAIRES, POUR DÉFENDRE LA RÉPUBLIQUE

Ordonner aux Procureurs d'ouvrir immédiatement et systématiquement une enquête lorsque des Maires portent plainte devant eux pour les faits d'agressions, de menaces, de diffamation ou d'injures dont ils sont victimes dans le cadre de leurs fonctions.

Orienter les poursuites pénales contre la commune plutôt que contre la personne du Maire en cas de blessures ou d'homicides involontaires survenant par accident dans la commune.

MODERNISER LES CONDITIONS D'EXERCICE DES MANDATS

Fixer les indemnités de fonction des Maires de communes entre 3 500 et 20 000 habitants à un niveau au moins égal à la plus grande strate des conseillers départementaux et régionaux (2 700 euros bruts).

Prendre en compte, au titre de l'ancienneté dans l'entreprise, la période de suspension de contrat de travail d'un élu qui s'est consacré à son mandat, lorsqu'il réintègre l'entreprise.

L'APVF PROPOSE

MIEUX ASSOCIER LES COLLECTIVITÉS ET LEURS ÉLUS AUX DÉCISIONS DE L'ÉTAT

Au niveau national, en passant d'une logique d'information unilatérale *a posteriori* à une véritable pratique de la concertation bilatérale avec les associations représentatives en amont des arbitrages gouvernementaux.

Recréer et faire fonctionner de façon efficace la Conférence nationale des territoires.



Entre la crise sanitaire et le mouvement des Gilets Jaunes, les Maires des Petites Villes de France ont toujours veillé malgré la diminution de leurs moyens, à une réponse publique de proximité. Le Maire est le pilier de la démocratie locale. Le nouvel acte de la décentralisation doit être le temps de la reconnaissance et de la valorisation du mandat de Maire par l'État.

Francisque Vigouroux Maire d'Igny (91), Secrétaire général adjoint de l'APVF

POUR UN NOUVEAU PACTE DE CONFIANCE ENTRE L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

es défis que notre pays aura à relever dans les prochaines décennies sont immenses. L'État, seul, ne pourra pas tout faire. Les collectivités territoriales sont prêtes à prendre toute leur part de responsabilité pour répondre aux grands enjeux de politiques publiques. L'APVF, tout en rappelant que les collectivités ne sont pas responsables du déficit public, souhaite, dans le cadre d'un véritable contrat de législature, l'élaboration d'un nouveau Pacte financier territorialisé, fondé sur la confiance et la responsabilité, entre l'État et les collectivités territoriales.

L'APVF PROPOSE

UNE CONTRACTUALISATION ÉQUILIBRÉE ET DÉCONCENTRÉE ENTRE L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Établir une contractualisation réellement équilibrée et plus déconcentrée entre l'État et les collectivités territoriales.

Mettre en place une instance efficace de dialogue et de prise de décision concertée.

Assurer une visibilité dans le temps et garantir l'évolution des dotations de l'État aux collectivités en tenant compte de l'inflation.

Assurer la garantie des ressources de chaque collectivité : redonner du sens et de la prévisibilité à la DGF.

Renforcer le pouvoir des Maires dans l'affectation des dotations d'investissement : vers une déconcentration et une globalisation des subventions d'investissement.

UNE RÉHABILITATION DES GRANDS PRINCIPES FINANCIERS DE LA DÉCENTRALISATION

Redéfinir l'autonomie financière et fiscale afin qu'elle soit plus conforme à l'esprit de la réforme constitutionnelle de 2003.

Préserver la fiscalité locale avec pouvoir de taux et engager une réflexion ambitieuse sur la modernisation de notre système fiscal local afin de le rendre plus dynamique et capable de s'adapter aux changements de la société.

Redonner du sens aux mécanismes de péréquation et repenser leur articulation.



Le bouclage des budgets locaux relève d'un véritable challenge en raison de l'incertitude qui pèse sur les recettes. Ce manque de prévisibilité plonge les élus locaux dans une profonde instabilité, préjudiciable à l'investissement. Il est donc urgent de renouer avec la confiance.

Antoine Homé Maire de Wittenheim (68) Premier Vice-président de l'APVF



L'APVF APPELLE LES CANDIDATS À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE À S'ENGAGER À:

GARANTIR LA SANTÉ DE PROXIMITÉ DANS TOUS LES TERRITOIRES

- Réguler l'installation des médecins libéraux avec la mise en place temporaire d'un conventionnement sélectif et un objectif d'au moins I médecin pour I 000 habitants.
- 2. Réformer et démocratiser les Agences régionales de santé (ARS).
- **3.** Décréter un moratoire sur les fermetures de services dans les hôpitaux de proximité.
- **4.** Soutenir toutes les actions d'adaptation de nos communes au vieillissement de la population par l'adaptation des logements et les nouvelles formes d'habitat regroupé, lutter contre l'isolement via des moyens accrus pour les services d'aides à domicile et les EHPAD.

RELANCER LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION DE LOGEMENTS DANS LES PETITES VILLES

5. Mettre en place une fiscalité incitative à la rénovation des logements.

ASSURER LA SÉCURITÉ DE TOUS

6. Garantir le déploiement et une hausse des effectifs de la police nationale et de la gendarmerie dans les Petites Villes.

ACCÉLÉRER LE REGAIN D'ATTRACTIVITÉ DES PETITES VILLES

- 7. Créer un fonds national de solidarité territoriale
- 8. Développer la formation dans les Petites Villes et les bassins d'emplois
- **9.** Accélérer la mise en œuvre du programme Petites Villes de Demain et prévoir sa pérennisation au-delà de 2026.

RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- 10. Créer une dotation verte allouée aux collectivités.
- I Lancer un plan ambitieux et concerté d'investissement pour les petites lignes ferroviaires.

DES FINANCES LOCALES SÉCURISÉES

- 12. Sanctuariser les dotations de l'État aux collectivités territoriales en prenant en compte l'évolution de l'inflation.
- 13. Élaborer un nouveau pacte de confiance entre l'État et les collectivités basé sur la visibilité et la contractualisation.

PLUS DE RESPECT ET DE LIBERTÉ POUR LES MAIRES

- **14.** Donner aux élus locaux de nouveaux pouvoirs d'application et d'adaptation des règlements.
- 15. Mieux protéger les Maires en ordonnant au procureur d'ouvrir systématiquement une enquête en cas d'agression ou de menace.





EN GUISE DE CONCLUSION

os propositions ne sont pas à prendre ou à laisser. Nous demandons à ce qu'elles soient étudiées sérieusement. De sensibilités politiques diverses, nous partageons une conviction : les mécontentements et les inquiétudes qui se sont exprimés dans nos provinces ces dernières années et notamment au moment de la crise des Gilets Jaunes résultent en grande partie du sentiment de relégation de certains territoires.

Plus que jamais, la réponse résulte dans le renforcement de la présence de l'État et des services publics, et dans le retour à une ambitieuse politique d'aménagement des territoires qui n'oublie pas les Petites Villes.

La question de la présence des services publics résulte d'un besoin réaffirmé de protection de nos concitoyens. D'autre part, faire participer nos concitoyens à une lutte résolue contre le réchauffement climatique qui passe par le renoncement au « tout automobile » ne sera accepté que si l'offre de transports alternative existe, est accessible, régulière, et à des tarifs acceptables.

De même, la réindustrialisation de notre pays suppose aussi une vraie politique de territorialisation de l'emploi et de la formation qui n'oublie pas les Petites Villes.

En outre, rien ne se concevra sans une nouvelle étape de déconcentration et de décentralisation. Elle doit redonner, d'une part, aux préfets les moyens d'une action ancrée et coordonnée dans les territoires qui privilégie le dialogue constant avec les élus locaux, et d'autre part, donner aux collectivités locales les vrais moyens de leur libre administration. Cela suppose l'établissement de nouvelles relations de confiance entre l'État et les collectivités.

Nous en avons la conviction, cœur battant de nos territoires, le renouveau des Petites Villes constituera un enjeu majeur, économique, social, et démocratique du nouveau quinquennat. L'APVF sera particulièrement attentive aux engagements des candidats en la matière.

Paris, le 1^{er} mars 2022

LE BUREAU DE L'APVF

Christophe Bouillon

Président

Maire de Barentin (76)

Loïc Hervé

Président délégué

Sénateur de Haute-Savoie (74)

Antoine Homé

Premier Vice-président

Maire de Wittenheim (68)

Estelle Bomberger Rivot

Secrétaire générale

Maire de Nogent-sur- Seine (10)

Francisque Vigouroux

Secrétaire général adjoint

Maire d'Igny (91)

Nathalie Nieson

Vice-présidente trésorière

Maire de Bourg-de-Péage (26)

Charlotte Blandiot-Faride

Vice-présidente

Maire de Mitry-Mory (77)

Romain Colas

Vice-président

Maire de Boussy-Saint-Antoine (91)

Anne Gallo

Vice-présidente

Maire de Saint-Avé (56)

Harold Huwart

Vice président

Maire de Nogent-le-Rotrou (28)

Philippe Laurent

Vice-président

Maire de Sceaux (92)

Pierre-Alain Roiron

Vice-président

Maire de Langeais (37)

Igor Semo

Vice-président

Maire de Saint-Maurice (94)

Nicolas Soret

Vice-président

Maire de Joigny (89)

Xavier Nicolas

Trésorier adjoint

Maire de Senonches (28)

Pierre Aschieri

Maire de Mouans-Sartoux (06)

Christine Bost

Maire d'Eysines (33)

Jean-Pierre Bouquet

Maire de Vitry-le-François (51)

Christophe Chaillou

Maire de Saint-Jean-de-la- Ruelle (45)

Fanny Chappé

Maire de Paimpol (22)

Vincent Chauvet

Maire d'Autun (71)

Hervé Chérubini

Maire de Saint-Rémy-de-Provence (13)

Luc-Louison Clémenté

Maire de Schoelcher (972)

Bastien Coriton

Maire de Rives-en-Seine (76)

Daniel Cornalba

Maire de L'Étang-la-Ville (78)

Benjamin Dumortier

Maire de Cysoing (59)

Sébastien Eugène

Maire de Château-Thierry (02)

Éric Houlley

Maire de Lure (70)

Nicolas Jander

Maire d'Altkirch (68)

Pierre louvet

Maire de Saint-Vallier (26)

André Laignel

Maire d'Issoudun (36)

Sylvain Laval

Maire de Saint-Martin-le-Vinoux (38)

Christophe Lubac

Maire de Ramonville-Saint-Agne (31)

Hervé Mariton

Maire de Crest (26)

lean-Michel Morer

Maire de Trilport (77)

Vincent Morette

Maire de Montlouis-sur-Loire (37)

Frédéric Mortier

Maire de Longué-Jumelles (49)

Laurence Porte

Maire de Montbard (21)

Simon Plenet

Maire d'Annonay (07)

Camille Pouponneau

Maire de Pibrac (31)

Hervé Prononce

Maire de Le Cendre (63)

Stéphan Rossignol

Maire de La Grande-Motte (34)

Christophe Rouillon

Maire de Coulaines (72)

Frédéric Sausset

Maire de Tournon-sur-Rhône (07)

Wilfried Schwartz

Maire de La Riche (37)

Antoine Vermorel-Marques

Maire-adjoint de Renaison (42)

Anthony Zilio

Maire de Bollène (84)

NOTES	



L'Association des Petites Villes de France fédère,

depuis 1990, les Petites Villes de 2500 à 25000 habitants, pour promouvoir

leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire.



APVF - 42, boulevard Raspail - 75007 Paris

